Mardi 3 septembre 2024 à 18 heures 30, sous la présidence de Claire Delande Cattiaux, Maire de Gagnac sur Cère - Salle du Conseil municipal GAGNAC-SUR-CERE

Présents :

DELANDE CATTIAUX Claire, BARGUES Denise, BEGUEY Eric, VAN GASSE Francis, **V**AN GASSE Lucette, MONTBERTRAND Ginette, DALES Maxime, BUCHET Stéphan, LYS-AUILLANS Elodie

Excusés et ayant donné procuration, CHAPUIS Jacques à Claire DELANDE.

Absents : CLARET Cédric, DOS SANTOS Anthony

Ordre du jour :

• Élection du secrétaire de séance

Eric BEGUEY est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

• Approbation du procès verbal de la dernière séance

L'ensemble des élus présents n'ayant pas lu l'intégralité des documents, les trois derniers comptes rendus sont remis à la disposition des participants avec report de la décision au prochain conseil municipal.

• Élargissement du nombre d'adjoint et élection d'un nouvel adjoint (5'30)

Compte tenu de la montée en charge des travaux et de ceux à venir. (La maison de la place, réseau d'eau de Soupe Fraîche, les travaux de l'église, l'aménagement du port, plus tous les travaux en cours sur la commune..)

Francis VAN GASSE, et Lucette VAN GASSE contestent cette proposition. Francis VAN GASSE estime qu'il est à même d'assumer la gestion de l'intégralité des travaux. Claire DELANDE souligne qu'un important travail administratif (Création de fiches de travail pour les agents, suivi du PLUIH etc.) ainsi qu'un encadrement plus strict de l'agent actuel et du nouvel embauché compte tenu de l'absence pour maladie de l'agent principal, justifient cet élargissement. Après débat il en ressort que les deux personnes concernées travailleront en synergie et en fonction de chacune de leurs spécificités.

Un appel à candidature est lancé. Seul Maxime DALES se porte candidat. Sont désignés assesseurs : Lucette Van Gasse et Stéphan Buchet.

Un vote à bulletin secret est organisé, Maxime DALES est élu à l'unanimité.

• Changement des référents pour les commissions (45'33)

Les différentes commissions sont passées en revue comme suit :

Délégations organismes extérieurs :

S.M.A.E.P. : Claire DELANDE, Francis VAN GASSE.

S.Y.D.E.D. : Claire DELANDE, Suppléant :Francis VAN GASSE.

S.M.D.M.C.A. Dordogne : Francis VAN GASSE, Suppléant : Claire DELANDE.

S.M.D.M.C.A. CERE : Claire DELANDE , Suppléant : Francis VAN GASSE.

F.D.E.L : Eric BEGUEY.

SDAIL ; Eric BEGUEY , Suppléant : Denise BARGUES.

PLUIH : Claire DELANDE , Suppléant : Stephan BUCHET.

C.I.A.S : Elodie LYS AUILLANS.

VOIRIE : Francis VAN GASSE

Collectivité forestière : Stephan BUCHET (Lot) et Jacques CHAPUIS (Occitanie).

SYDED **Collège eau potable :** Claire DELANDE , Suppléant : Jacques CHAPUIS.

SYDED assainissement : Eric BEGUEY , Suppléant : Francis VAN GASSE.

AGEDI : Eric BEGUEY

COMMISSIONS DE CAUVALDOR

Economie, Tourisme, artisanat, Commerce : Claire DELANDE

Finances Budget Fiscalité : Claire DELANDE

Agriculture Agroalimentaire Abattoir Viticulture Trufficulture : Ginette MONTBERTRAND

Vie sociale et solidarité : Elodie LYS AUILLANS.

Transition écologique et développement durable alimentation durable filière bois et circuits courts : Francis VAN GASSE.

Services à la population : Jacques CHAPUIS

Voirie et Chemins : Francis VAN GASSE.

Politique patrimoniale et paysagère coeur de village requalification urbaine : Denise BARGUES.

Culture : Eric BEGUEY.

BâtimentsRéseaux numériques Nouvelle technologie : Claire DELANDE.

Urbanisme planification ADS : Claire DELANDE, Suppléant : Maxime DALES.

Enfance et jeunesse : Denise BARGUES.

COMMISSIONS COMMUNALES : le Maire préside de droit toutes les commissions

Commission travaux : President : Françis VAN GASSE et Maxime DALES, Claire DELANDE, Denise BARGUES, Eric BEGUEY, Lucette VAN GASSE, Jacques CHAPUIS.

Commission urbanisme : President : Maxime DALES, Claire DELANDE, Eric BEGUEY, Stephan BUCHET, Ginette MONTBERTRAND, Denise BARGUES.

Commission finances : Presidente : Claire DELANDE, Denise BARGUES, Eric BEGUEY, Francis VAN GASSE, Maxime DALES

Commission jeunesse communication animation culture patrimoine : Président : Eric BEGUEY, Claire DELANDE, Jacques CHAPUIS, Elodie LYS AUILLANS, Denise BARGUES, Lucette VAN GASSE, Stephan BUCHET

Commission attractivité et développement : Présidente : Denise BARGUES, Claire DELANDE, Eric BEGUEY, Stephan BUCHET, Ginette MONTBERTRAND, Elodie LYS AUILLANS, Lucette VAN GASSE, Francis VAN GASSE, Jacques CHAPUIS, Maxime DALES.

Commission appel d'offre et bureau d'adjudication : Presidente : Claire DELANDE, Francis VAN GASSE, Elodie Lys AUILLANS, Denise BARGUES, Maxime DALES

C.C.A.S : Présidente : Claire DELANDE, Elodie LYS AUILLANS, Lucette VAN GASSE, Denise BARGUES Ginette MONTBERTRAND, Jacques CHAPUIS

Comité de pilotage du P.C.S : Maxime DALES, Francis VAN GASSE

Correspondant tempête : Francis VAN GASSE

Référent communal environnement : Maxime DALES

Contrôle listes électorales : Ginette MONTBERTRAND, Maxime DALES

Conseil des sages : Jacques CHAPUIS, Claire DELANDE, Elodie LYS AUILLANS, Denise BARGUES , Ginette MONTBERTRAND

Correspondant défense : Maxime DALES

Référent social et solidarité : Elodie LYS AUILLANS

Cette nouvelle organisation est approuvée à l'unanimité**.**

19h 42 Jacques CHAPUIS rejoint l'assemblée.

• Plan de financement des caméras de surveillance (1h3)
Claire DELANDE rappelle que lorsque le responsable de la commission est venu pour constater la nouvelle installation des cameras de surveillance, ce dernier l'ainforméeque nous pouvions prétendreà une DETR.
L'achat et installation des cameras s'élève à 4611,46 € HT, la sécurisation des ateliers (alarme) à 3386 € HT. Soit un total de 7997,46 € HT. Une DETR de 20% de 1559,49€ HT est envisagée, les 6397,97 € restant étant à la charge de la commune.
Claire Delande précise que la nouvelle installation ne fait pas l'objet d'une nouvelle convocation en commission étant donné que c'est un remplacement de matériel suite à la conséquence d'un orage , et souligne que qu'une indemnisation de l'assurance a été acceptée compte tenu des conditions.
Stephan BUCHET conteste la pertinence de telles installations et argumente sa désapprobation à dépenser de l'argent public à cet effet.

Votent pour :
DELANDE CATTIAUX Claire, BARGUES Denise, BEGUEY Eric, VAN GASSE Francis, VAN GASSE Lucette, MONTBERTRAND Ginette, DALES Maxime, LYS-AUILLANS Elodie

Vote contre :
BUCHET Stéphan

• Maîtrise d'œuvre pour le remplacement de la conduite d'eau à Soupefraiche (1,14)
Le groupe d'étude DEJANTE ayant déjà connaissance du réseau est sollicité.
Les frais s'élèvent comme suit en fonction du montant total des travaux (inconnus à ce jour).

<à 100 000 € = 8,75 %
>à 100 000 € et < 200 000 € = 8,25 %
>à 200 000 € < 300 000 € = 7,5 %
>à 300 000 € < 400 000 € = 6,75 %
La proposition est accordée à l'unanimité et ce bureau d'études retenu.

• Acceptation du fonds de concours pour l'adressage (1,19)
Un premier acompte à été perçu en Août 2021 de 2002,52 €
Il reste à percevoir 1194,84 €. Il est demandé par la Communauté de communes Cauvaldor de délibérer pour accepter le versement du solde de la subvention.
La proposition de percevoir le reliquat est acceptée à l'unanimité.

• Prix de vente pour un chemin communal (1,20,59)
La nécessité d'établir un prix de vente concernant un chemin précédemment déclassé et cédé à Mr TAURAN est demandée par Maitre FARGUES, notaire à VAYRAC. La somme symbolique de 10 € estproposée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

• Nomination du commissaire enquêteur pour le déclassement d'un chemin communal.
L'assemblée vote à l'unanimité et donne pouvoir au Maire pour effectuer les démarches nécessaires et choisir le commissaire enquêteur

• Questions diverses

Coupe-eau LAVAUR haute : demande des riverains

Le passage de nombreux véhicules tous terrains associé à la déclivité du terrain nécessite une réfection des coupe-eau , la demande est prise en compte, les agents municipaux interviendront dès que possible.

Mme Lys Auillans fait remarquer que l'usage de ce chemin a fini par abimer les coupe-eaux surtout à cause des véhicules qui l'empruntent et demande au préalable à ce qu'une équipe puisse se rendre sur place avant toute décision et avant toute intervention.

Chemin communal à la BENECHIE.

Une demande de cession d'une partie d'un ancien chemin communal traversant une propriété est à l'étude. Lors du débat il a été souligné qu'une précédente cession à un propriétaire s'est déjà produite et doit être prise en compte lors d'une future décision.

Pour ce chemin communal de la Bénéchie, certains élus contestent l'équité de traitement entre les différentes demandes car il s'agit d'un chemin qui pourrait être remis en état et permettre la liaison entre deux hameaux. En effet il y a un distinguo à faire entre les différents chemins car il ne s'agit pas des mêmes problématiques et des mêmes usages.

Réhabilitation de la crèche de Gagnac sur Cère

Afin que l'étude et les travaux de la crèche soient bien actés par Cauvaldor,l'ensemble du conseil municipal décide d'adresser un courrier (et ne pas rester sur un message oral) à Monsieur **Jean-Claude FOUCHÉ** - Président de CAUVALDOR ; Denise Bargues et Elodie Lys Auillans sont mandatées pour proposer la rédaction d'un courrier.